

# BILAN 2014 du GEMTIC

Rapport Moral  
Rapport d'activité  
Bilan financier



## INTRODUCTION

Ce document dresse le bilan 2014 du GEMTIC à la fois du point de vue de son organisation, des actions menées et de ses finances. Il comprend le rapport moral, le rapport d'activité et le bilan financier de l'association pour l'année 2014.

## RAPPORT MORAL

### 1. Nos objectifs initiaux atteints

**Le GEMTIC est un représentant légitime de la filière**, sollicité sur les enjeux stratégiques du territoire :

- Mayotte 2025, Programme Opérationnel Fonds Européens, Stratégie de développement numérique du territoire, Octroi de Mer, etc.

**Le GEMTIC est un groupement représentatif** : une trentaine de membres de différents domaines.

- Opérateurs Télécom & FAI, SSII, Agences Web, Câbleur & Téléphonie, etc.
- TPE, PME, Grand Groupe, etc.

**En 2014, le GEMTIC compte 28 adhérents** : ACE, Alter6, AMCI Services, Angalia, Canal Visio Océan Indien, Centre d'Affaires de Mayotte, Concept Multimédia, DELTAH, ETIC Services, HELIUM, IDOM Technologies, 1mpactcom, Insidens, ITH, Luvi Ogilvy, Mayotte Telecom, MIS, Naceha, Orange Mayotte, Photoconcept, S@m High Tech, SERVEU, SFR Mayotte, Sikajob, SI Telecom, Somaweb, STOINET, Stop Bugs Mayotte.

Nouveaux adhérents : Alter6, Centre d'Affaires de Mayotte, Deltah, Orange, Photoconcept, S@mHightech, ServeU, SikaJob, SI Télécom.

Anciens adhérents: HPCC, SCII, IP976, MayExperInfo, ArtémisTechnologies.

**Le GEMTIC est un groupement reconnu** et en lien avec des instances et associations au **niveau local, régional et national**.

- Partenaires clés : CCIM, DIECCTE, Conseil Général, Ministère des Outre Mer, Opcalia, LADOM, Pôle Emploi, CCIR, Association WebCup,
- Relations : SGAR, AFD, BPI, GEMTOUR, Club Export de Mayotte, BGE, Oudjerebou, AOFM, ARTIC (Réunion), GOTICOM (Madagascar), LACTIC (Comores), CCIFM (Maurice), OTAM (Maurice), etc.

## 2. La filière TIC et ses enjeux

**Mayotte est un territoire en transition** : plus de complexité.

- Actions de veille (visibilité)
- Formation Fonds Européens suivie par la Chargée de mission du GEMTIC

**Le secteur TIC est un secteur transversal facteur de développement, de compétitivité et d'innovation.**

- Interventions et Actions de sensibilisation et d'information – multisectorielles

**Le secteur TIC est un autre levier de croissance : création de richesse et d'emploi.**

- Promotion de la filière (métiers, compétences)

**Le GEMTIC aide les acteurs à saisir les opportunités et éviter les risques**

- Protection et promotion des acteurs locaux.
- Aider les acteurs à se préparer aux défis à venir

**Le GEMTIC aide les acteurs à tirer parti des singularités de l'île.**

- positionnement géographique,
- particularités socio-économiques.
- statut

## 3. Le fonctionnement du GEMTIC est axé sur ces enjeux

**Recrutement d'une chargée de mission** le 03/02/2014 - CDD 1 an.

**Création de commissions de travail** de membres du GEMTIC : Coworking, Événementiel (Webcup/Salon Numérique) et Technopôle.

**Création du site Internet GEMTIC** – *Développé par Alter6*, [www.gemtic.yt](http://www.gemtic.yt) a été mis en ligne le 11 juin 2014.

**Mise en place d'une mission de surveillance comptable** et prestation de mission sociale auprès du cabinet AOIM.

Signature de conventions :

- Fonctionnement (CCIM, DIECCTE et CG)
- Projet Co-working (CCIM, CCIR)

- Projet Web@cadémie (LADOM, Opcalia, DIECCTE, Pôle Emploi, MOM)
- Projet étude monographique (DIECCTE)

**2 Assemblées Générales** (27 février 2014 et 25 novembre 2014), 8 réunions de bureau, 17 réunions de commissions.



2<sup>ème</sup> Assemblée Générale du GEMTIC le 25 novembre 2014

**Le Conseil d'Administration du GEMTIC** a été élu lors de l'AG du 27/02/2014:

- Président du bureau: Feyçoil Mouhoussoune, représentant de la société ETIC
- Vice-Présidente du bureau: Aminat Hariti, représentante de la société HELIUM
- Vice-Président à la coopération régionale du bureau: Pascal Rolland, société ACE
- Secrétaire du bureau: Rémy Exelmans, représentant de la société ITH
- Secrétaire adjoint du bureau : André Girardeau, représentant de la société STOI
- Trésorier du bureau : Thierry Galarme, représentant de la société Luvi Ogilvy
- Trésorier adjoint du bureau : Christophe Hulin, représentant de la société SMR
- Jean-Paul Martin, représentant la société Canalvisio Océan Indien
- Alain Smerecki, représentant la société Orange Mayotte
- Ali Abdullahi Mari, représentant la société Photoconcept
- Ali Mohamed Samuel, représentant la société S@m high tech
- Laurent Canavate, représentant la société Somaweb

**Nombreuses interventions** et réunions avec nos partenaires clés, dont :

- Participation du GEMTIC aux journées Pôle Emploi du 22 au 25 avril 2014.
- Participation du GEMTIC au Jury du Concours DOM Création de la couveuse Oudjerebou le 24 juin 2014.

- Réunion AOFM-GEMTIC – GEMTOUR – Club Export de Mayotte le 21 octobre : point sur les besoins des différentes associations et synergies communes.
- Réunion GEMTIC Vice-Rectorat le 4 novembre: présentation du GEMTIC et activités TIC du Vice-Rectorat
- Présentation du Plan d'actions du GEMTIC (CG, SGAR, DIECCTE, CCIM)

## 4. Développons les TIC, Développons Mayotte

### **Nos valeurs pour garantir l'intégrité et la crédibilité de la filière et de ses acteurs**

- Respect du droit et respect mutuel, honnêteté, déontologie, loyauté envers la filière.

### **Un comportement et une approche qui fédère.**

- Regrouper les adhérents autour d'une vision commune
- Faire prendre conscience des intérêts communs

### **Les intérêts des acteurs qui se retrouvent dans les intérêts de la filière**

- Stratégie partagée

### **Une filière actrice du développement du territoire**

- Une filière endogène impliquée et engagée

# RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité 2014 fait état de 16 projets et actions répartis en 4 catégories :

- **Services aux adhérents**
  1. Collecte de l'avis des adhérents
  2. Lettre d'information
  3. Veille technologique : revue de presse TIC
  4. Services individualisés via Syntec numérique
- **Promotion de la filière et des adhérents**
  5. Promotion métier du Web : WebCup
  6. Matinale CCI – GEMTIC
  7. Réalisation annuaire des adhérents
  8. Salon du numérique
  9. Parution Mensuel Eco Austral
- **Stratégie filière**
  10. Etude monographique des TIC
  11. Participation révision taux d'octroi de mer
- **Développement de la filière : infrastructures & compétences**
  12. Espace de coworking
  13. Site d'excellence numérique/technopôle
  14. Maison du numérique
  15. TICAM
  16. Web@cadémie

## 1. Services aux adhérents

La définition de la stratégie 2014 du GEMTIC a notamment abouti à la proposition de services aux adhérents du GEMTIC.

### 1.1 Collecte de l'avis des adhérents

L'avis des membres sur l'intérêt de ces services est recueilli lors des rendez-vous (physique ou par téléphone) personnalisés menés par la chargée de mission.

Nombre de réponses : 21/28 adhérents

Intérêt pour les services proposés:

	Services	Note sur 21	
1	Lettre d'info régulière (bimensuelle)	21	✓
2	Revue de presse TIC	20	✓
3	Rencontres trimestrielles des adhérents	20	⇒
4	Mise à disposition de documentation	16	⇒
5	Communication dans Eco Austral	16	✓
6	Veille Marchés	14	✓
7	Assistance au montage de dossiers européens	10	

## 1.2 Lettre d'information

Communication sur les activités du GEMTIC à l'attention des adhérents : une première lettre d'information faisant le bilan GEMTIC du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 a été envoyée aux adhérents durant l'été et une au mois de novembre couvre le second semestre 2014.



## 1.3 Veille technologique : Revue de presse TIC

Une synthèse d'articles concernant les TIC, par rubrique, notamment Mayotte est envoyée chaque semaine par mail aux adhérents. Une veille sur les appels d'offre TIC est également effectuée.

## 1.4 Adhésion collective du GEMTIC à Syntec Numérique

L'adhésion collective du GEMTIC permet d'étoffer les offres de services aux adhérents en relayant celles de Syntec Numérique.



Syntec Numérique, Syndicat Professionnel des Métiers du Numérique, est une organisation professionnelle qui compte aujourd'hui 1500 membres partout en France et DOM-TOM offrant des services, tels que :

- Conseils d'experts portant sur vos problématiques sociales, juridiques, fiscales, formation, application de la Convention Collective
- Participation gratuite aux événements et rendez-vous business/partenariats organisés par Syntec (Top250, Syntec Camps, matinées, web-conférences,...)
- Accès illimité à l'ensemble des publications Syntec
- livres blancs : cloud computing, e-santé, ville numérique, embarqué



- guides pratiques : juridique, social, fiscal (contrefaçon numérique, gestion des données personnelles, réglementation délais de paiement, forfait jour,...)
- newsletters, notes de conjonctures, données économiques, baromètres...
- Guides contractuels gratuits (SaaS, réalisation de logiciel, distribution de logiciel, maintenance logiciel, conception et réalisation de site internet...)
- Assurances à coût réduit sur RC professionnelle et protection dirigeants.
- Accès à une solution de financement innovante pour les éditeurs de logiciels
- Participation aux comités métiers et usages, commissions et groupes de travail de Syntec (social, juridique, finance, fiscalité, éditeurs, infra, cloud, santé, e-éducation, ville numérique,...)
- CIR, CII, JEI, aide à l'innovation : offre tarifaire préférentielle, audit d'éligibilité ou de vulnérabilité offert sur simple demande
- Diffusion gratuite d'offres d'emplois, stages, VIE, apprentissage

Les services offerts par Syntec sont individualisés et requièrent le paiement d'une cotisation pour chaque entreprise du GEMTIC souhaitant y accéder, qui devient ainsi adhérente de Syntec Numérique.

L'adhésion du GEMTIC en tant que membre collectif à Syntec permet aux adhérents du GEMTIC de bénéficier d'un abattement de 30 à 40% sur le montant de la cotisation qui est fonction de la taille de l'entreprise et de son chiffre d'affaires.

L'adhésion jusqu'à la fin 2014 est offerte par Syntec.

Par la suite elle sera facturée au GEMTIC qui refacturera le service aux adhérents concernés.



## 2. Promotion de la filière et des adhérents

### 2.1 WebCup 2014 (GEMTIC – CCIM)



Le GEMTIC et la CCI Mayotte ont organisé la **2ème édition de la WebCup à Mayotte les 7 et 8 juin 2014** à la CCI. Il s'agit d'un concours de création de site internet en 24h non-stop qui a lieu à la Réunion depuis 2010. En 2014, elle a eu lieu **simultanément** dans 5 autres îles de l'Océan Indien: **La Réunion, l'île Maurice, Madagascar, les Seychelles et les Comores.**

La commission Événementielle constituée de Najat Hannouch (Nacéha) et Haouthani Massoundi (CCIM) s'est réunie 5 fois entre début avril et fin mai pour gérer toute l'organisation de l'événement. Celui-ci s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à la participation de nombreux sponsors, partenaires et membres du GEMTIC : Orange, SIEAM, Mayotte Channel Gateway, Luvy Ogilvy, Le Zébu, Lacroix, Canal Visio Océan Indien, S@m High Tech, Mayotte Télécom, Nacéha, ETIC Services, Panima, Nespresso, Mayotte Hebdo, Flash Infos, Said M'laraha, Sodifram et Marketing Electronique.

**6 équipes ont participé cette année à la compétition à Mayotte.** Cette édition a été remportée par l'équipe LSEE mais qui n'a malheureusement pas pu se rendre à la finale.



**La finale internationale de la WebCup 2014 a eu lieu les 11 et 12 octobre 2014 à l'île Maurice.** Mayotte était représentée par l'équipe Skynet composée de Salim Ali, Alfayed Saïdi et complétée par Bertrand Fanonnel de Luvi Ogilvy. Ils étaient accompagnés de Jean-Paul Martin du GEMTIC et Isabelle Chevreuil élue de la CCI Mayotte. Merci à tous pour leur participation et félicitations à l'équipe mahoraise pour sa remarquable prestation. Mais cela n'a pas suffi pour la victoire, c'est **l'équipe de Madagascar qui a remporté la coupe!**

Toutes les informations, images et vidéos de l'événement sont disponibles sur le site web de la WebCup Mayotte 2014: <http://mayotte.webcup.fr/> et sur la page facebook : <https://www.facebook.com/WebcupMayotte> .

## **2.2 Matinales (CCIM – GEMTIC)**

Le GEMTIC poursuit sa participation aux matinales de la CCIM initiée en 2013. Une matinale dédiée à l'espace de **coworking** s'est tenue le 25 avril 2014 et une matinale traitant le sujet du **Haut Débit / Très Haut Débit** planifiée le 12 décembre s'est finalement tenue le 20 février 2015.

Les présentations dispensées sont disponibles sur les sites de la CCI et du GEMTIC.

## **2.3 Réalisation et diffusion de l'annuaire du GEMTIC 2014**

Il s'agit de la présentation et de la promotion des activités des adhérents du GEMTIC sous forme d'un annuaire diffusé aux membres et partenaires de l'association et mis en ligne sur le site internet du GEMTIC.

## **2.4 Salon du numérique**

Le GEMTIC souhaite organiser le premier salon du numérique à Mayotte. L'objectif de ce projet est de faire découvrir le monde professionnel du numérique à Mayotte, ses acteurs, sa filière, ses atouts à la fois au grand public et aux entreprises locales.

Des entreprises du secteur exposeront leurs produits et services et pourront échanger avec les visiteurs du salon. Un programme de conférences, ateliers et démonstrations sera proposé afin de couvrir des besoins plus spécifiques.

Une 1<sup>ère</sup> réunion consacrée à l'opportunité d'un salon du numérique à Mayotte s'est déroulée le 30 septembre 2014.

Un cahier des charges pour la sous-traitance de la maîtrise d'œuvre de l'organisation du salon a été soumis aux membres du GEMTIC, potentiels prestataires pour cet événement. Deux offres ont été soumises mais ne répondaient pas aux attentes du GEMTIC si bien que l'appel d'offre a été

déclaré infructueux. Une étude de faisabilité plus complète pour cet événement sera menée en 2015 pour pouvoir envisager de le mener en 2016.

## **2.5 Parution Mensuel Eco Austral**

Le GEMTIC a saisi l'opportunité qui lui a été offerte de communiquer dans une double page du mensuel Eco Austral suivant une ligne éditoriale TIC, innovation, Océan indien, dans l'objectif de donner de la visibilité au GEMTIC sur un plan régional. Ce projet de communication est financé par des sponsors dont la recherche est directement menée par Eco Austral.

Le rôle du GEMTIC consiste à écrire entre 4 et 6 articles par mois, Rémy Exelmans, secrétaire du bureau et Pascal Rolland, Vice-président à la coopération régionale du bureau en seront les rédacteurs. Les adhérents du GEMTIC qui le souhaitent pourront envoyer leurs éléments concernant le développement de leur entreprise, en conformité avec la ligne éditoriale.

Les publications pourront commencer dès que la recherche de financeurs par Eco Austral sera finalisée.

## **3. Stratégie filière**

### **3.1 Etude monographique des TIC**

Le GEMTIC a réalisé en 2013-2014 une étude monographique sur l'état du marché des NTIC à Mayotte avec l'appui du bureau d'études INSIDENS, étude finalisée par le document « Vision, Valeurs et Plan d'actions ».

Préalable incontournable à la mise en place d'une stratégie de filière TIC, cette étude permet de connaître l'ensemble des acteurs de la filière TIC, le marché, les contraintes ainsi que le cadre juridique qui lui est applicable (évolutions du code du travail, de la fiscalité, ...) Cette collecte d'informations précises va aider à la définition de stratégie et de politiques de développement économique, de la filière numérique locale et du territoire. Cette première étude permettra le suivi de la filière numérique locale et le lancement d'études prospectives. Cette étude a pu être réalisée grâce à une convention avec la DIECCTE.

La restitution de l'étude monographique à la DIECCTE s'est déroulée le 22 mai 2014. Elle a ensuite été diffusée aux adhérents du GEMTIC et à ses principaux partenaires : CG, CCI, SGAR, université.

### **3.2 Révision taux d'octroi de mer**

Le GEMTIC a été alerté par plusieurs de ses adhérents sur la mise en danger de leur activité suite à l'augmentation considérable des taux d'octroi de mer

des produits numériques qu'ils importent, taux définis dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle fiscalité à Mayotte par la Délibération n°1428/2014/CG relative au tarif général d'octroi de mer applicable dans le Département publiée le 23 mai 2014.

La réunion de bureau du GEMTIC du 20/06/2014 a acté la mise en place d'une action au sein de l'association afin d'alerter le Conseil Général sur la gravité de la situation pour les membres du GEMTIC et l'ensemble de la filière TIC à Mayotte et la nécessité de réviser ces taux.

D'autres démarches ont été menées en parallèle, par le Médef et individuellement par des entreprises adhérentes du GEMTIC notamment.

L'action du GEMTIC a consisté en :

- l'envoi d'un courrier de demande d'audience au président du Conseil Général afin de travailler en concertation sur une révision de ces taux,
- la préparation d'un dossier relatif au sujet regroupant les éléments fournis par les adhérents impactés et souhaitant intégrer cette démarche (l'ensemble des membres ayant été sollicité) : nomenclatures et produits concernés ainsi que l'impact sur leur société.

Ce dossier a été présenté à la direction des douanes ainsi qu'au Conseil Général lors de deux réunions qui se sont tenues le 07/11/2014 et le 14/11/2014, en présence du Conseil Général, du GEMTIC, du Médef, de la CGPME et d'un consultant mandaté par le Conseil Général pour une démarche générale de révision des taux d'octroi de mer prévue pour février 2015.

L'objet de la discussion a porté sur l'urgence de réviser à la baisse les taux passés à 55%

Le GEMTIC a demandé à être associé à la démarche générale de révision des taux à venir.

Notre démarche a abouti à la diminution des taux, de la catégorie 8517 notamment, de 55% à 22.5% actée par la délibération N°1803/2014/CG du 21 novembre 2014 publiée le 12 décembre 2014. Cette délibération prévoit également la modification de taux d'autres nomenclatures, notamment la hausse de 15% à 22.5% de la catégorie 8471 (tablettes, ordinateurs, etc.) et la baisse à 0% de la catégorie 84717050 (Unités de mémoire à disques durs) qui n'avaient aucunement été abordées lors de nos discussions.

Le Conseil Général Prévoit une révision Générale des taux d'octroi de mer entreprise courant 2015.

Le GEMTIC a demandé à être associé aux discussions afin de poursuivre sa démarche collective en vue d'obtenir un **consensus sur des taux correspondant à un réel soutien** de la filière numérique à Mayotte (**inférieurs à 10%**) sur l'ensemble des produits numériques.

## 4. Développement de la filière : infrastructures & compétences

### 4.1 Espace de coworking

Le GEMTIC travaille sur un projet de création d'un espace pilote de coworking à Mayotte.

Le *coworking* est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs (les coworkers) encourageant l'échange et l'ouverture. Il s'agit d'un espace de travail collaboratif facilitant la mise en réseau de professionnels. C'est à la fois d'un lieu de travail (bureaux, salles de réunions, conférences, animation, ...) et de convivialité (espace détente, café, ...). A plus long terme, l'objectif serait de développer ce concept sur d'autres îles en commençant par Petite Terre à Mayotte puis à l'extérieur dans le canal du Mozambique, en priorité à Mahajanga (Madagascar) et Moroni (Comores) et en mettant en place un Pass Coworker Ocean Indien adossé à un portail web, donnant accès aux autres espaces de coworking de la zone dans le but de faciliter les échanges entre ces territoires.

Le GEMTIC, la CCI de Mayotte et la CCI de la Réunion ont signé fin 2013 une convention de partenariat tripartite. Celle-ci permet au GEMTIC et à la CCI Mayotte de bénéficier de l'expérience réunionnaise de la création du Transfo (mise à disposition de documents) pour les aider dans leur démarche de création d'un espace pilote de coworking à Mayotte.

L'étude de faisabilité d'un espace pilote de coworking à Mayotte a été réalisée par le GEMTIC et sa commission de travail coworking composée de Rémy Exelmans, secrétaire du bureau du GEMTIC, Gaëlle Biguet, membre du GEMTIC représentant le Centre d'affaires de Mayotte, Marc Delnatte, membre du GEMTIC représentant la société Alter6, Jean-Paul Martin, membre du GEMTIC représentant la société Canal Vision Ocean Indien et Haouthani Massoundi, chargée de communication à la CCI Mayotte. Cette étude de faisabilité a été finalisée, diffusée fin août 2014 et permettra au GEMTIC de définir sa feuille de route pour la suite de ce projet.

Un complément d'enquêtes a été mené par Nacéha en octobre-novembre 2014 afin de recueillir davantage de réponses aux questionnaires destinés aux coworkers. Ce projet d'espace de coworking a été présenté par le GEMTIC à l'occasion du forum de l'économie circulaire qui s'est déroulé le 28 novembre à la CCI.



## 4.2 Site d'excellence numérique/Technopole

Ce projet de soutien au développement de l'économie numérique locale a pour objectif de permettre l'accueil, la création et le développement d'entreprises et d'organismes de recherche dans le numérique, au service du développement du territoire.

Une première étude de faisabilité a été menée en 2013 par le GEMTIC avec le bureau d'études Deltah.

Ce projet est désormais porté par la CCI Mayotte qui a lancé un appel d'offre pour la réalisation de l'étude économique d'un technopôle polyvalent, remporté par les cabinets Amnyos et Technopolis.

Le GEMTIC via sa commission de travail « Site d'Excellence Numérique », composée de Feyçoil Mouhoussoune (ETIC), Laurent Canavate (Somapress), Jean-Paul Martin (Canal Visio Océan Indien), Toibrani Souffou (AMCI) et Haouthani Massoundi, chargée de communication à la CCI Mayotte continuera à suivre l'avancement de projet en apportant conseils et préconisations à la CCI Mayotte sur ce dossier. La commission de travail s'est réunie 3 fois : le 27 mars, le 30 avril et le 4 juillet pour prendre connaissance du projet de la CCIM et s'entretenir avec un consultant du cabinet Technopolis en charge de l'étude.

## 4.3 Maison du numérique

Le GEMTIC a répondu à l'appel d'offres de la mairie de Mamoudzou pour la Maison des Jeunes de Kawéni en proposant une Maison du Numérique, le dossier a été déposé le 14 février 2014.

Le projet consiste à utiliser l'intérêt naturel des jeunes pour le numérique afin de leur transmettre des compétences mobilisables en milieu professionnel, leur transmettre l'ambition d'entreprendre, et leur donner les moyens de le faire à travers les TIC.

Aucune offre n'a été sélectionnée suite à l'appel d'offres compte-tenu du changement d'équipe à la Mairie de Mamoudzou suite aux élections municipales.

## 4.4 TICAM (TIC à Mayotte)

ACE a déposé fin février le projet TICAM (**TIC A** Mayotte) dans le cadre des fiches projets demandées par la DIECCTE devant entrer dans les fonds européens sur la ligne IEJ (Insertion et Emploi des Jeunes), en partenariat avec le GEMTIC. Il s'agit d'un pôle de formation aux métiers de l'informatique et du web à Mayotte destiné à 18 Jeunes décrocheurs sortis du système scolaire sans diplôme et de niveau < IV, ouverte soit vers l'emploi dans les

secteurs et filières prioritaires à Mayotte , soit vers des formations qualifiantes de niveau supérieur (Certifications, Titres professionnels, Mobilité, Web@cadémie).

#### **4.5 Web@cadémie**

La Web@académie permet l'obtention d'une formation de développeur Web pour 5 jeunes mahorais en situation de décrochage scolaire.

Ce projet fait l'objet d'une convention entre le GEMTIC, LADOM, Opcalia, Pôle Emploi et ZUP DE CO et d'une convention entre le GEMTIC et la DIECCTE.

Une présélection de candidats a été effectuée en 2013 par les membres du GEMTIC, notamment ACE et Somaweb.

Le jury Web@cadémie Mayotte, constitué de Rémy Exelmans (GEMTIC), Kadafi Attoumani (Directeur d'Opcalia), Ali Djaroudi (Responsable formation CCI), Monique Grimaldi (Directrice de la DIECCTE), Fouadi Halidi (Responsable Somaweb), Pascal Rolland (Consultant ACE), Yann Polard (Directeur de Pôle Emploi) et Zaounaki Saindou (Adjointe de direction de LADOM), s'est tenu le 25 février 2014 et a validé la sélection définitive de 2 candidats : Naïr Mouhoussoune et Rachidi Daoudou.

Ceux-ci n'ont malheureusement pas pu intégrer la formation en avril 2014, dû à un dysfonctionnement de la mise en place du programme pour les candidats Martiniquais avec qui les Mahorais devaient intégrer la formation. Les 2 candidats mahorais Naïr Mouhoussoune et Rachidi Daoudou ont finalement intégré la formation Samsung Campus le 29 septembre 2014 pour y suivre une formation de développeur web pendant 2 ans.



## BILAN FINANCIER

Les comptes annuels du GEMTIC ont été établis par le cabinet comptable AOIM Fiducial.

Les comptes annuels de l'association GEMTIC se rapportant à l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014 sont caractérisés notamment par les données suivantes :

- Total du bilan : 94 795,48 €
- Produits d'exploitation : 135 110,00 €
- Excédent : 34 221,32 €

<b>PRODUITS</b>		
Production vendue (biens et services)	42 500 €	dont 31 500 € (formation HEC exercice 2013, factures réglées en 2014)
Subventions Subvention DIECCTE Subvention CG	40 000 € 50 000 €	dont 8000 € restant à percevoir subvention CG reportée sur 2015
Cotisations	2 610 €	
<b>TOTAL produits d'exploitation</b>	<b>135 110 €</b>	
Produits exceptionnels (libéralités reçues)	13 000 €	dont 8 000 € site web et 5 000 € sponsors WebCup
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>148 110 €</b>	
<b>CHARGES</b>		
Salaires + charges sociales	26 839 €	
Prestation de services, charges externes	20 756 €	
Impôts, taxes	11 700 €	
Dotations aux amortissements	3 783 €	
Autres charges	3 €	
<b>TOTAL Charges d'exploitation</b>	<b>63 082 €</b>	
Charges exceptionnelles	807 €	
Report ressources non utilisées	50 000 €	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>113 889 €</b>	
<b>RESULTAT</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>72 028 €</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>34 221 €</b>	

L'excédent constaté correspond aux règlements de la formation HEC (projet 2013) qui n'ont été versés qu'en 2014.

La subvention de 50 k€ du CG versée fin décembre 2014 est reportée sur l'exercice 2015.



**Contactez le GEMTIC**  
**CCI Mayotte - BP 365**  
**Place Mariage**  
**97600 Mamoudzou Cedex**  
**T. 02.69.61.04.26**  
**F. 02.69.61.85.59**  
**GSM 06.39.09.82.05**  
**contact@gemtic.yt**